#### ANNEXE

#### Face à Pilate

La comparution de Jésus devant Pilate, telle que la racontent les évangiles<sup>1</sup>, se déroule en trois parties : l'interrogatoire, l'épisode Barabbas et la condamnation. Il est utile de les distinguer dans la mesure où elles ne relèvent pas de la même logique narrative.

## Le scénario proposé

Si les quatre évangiles² nous présentent un schéma globalement similaire, leur relation des événements diffère sensiblement. Le récit de Jn, beaucoup plus fourni que le récit synoptique, intercale de nombreuses considérations théologiques qui vont bien au-delà de la description des faits. Bien évidemment, une partie de cette différence tient à la chronologie puisque, selon Jn, nous sommes le vendredi 14 nisan, c'est-à-dire au jour de la double Préparation du sabbat et de la Pâque, qui sera mangée le soir même, alors que dans le scénario synoptique, le repas de Pâque a déjà eu lieu la veille et que nous sommes le vendredi 15 nisan, au premier jour de la fête de Pâque et jour de préparation du sabbat.

Le contexte est identique dans les quatre évangiles : « le matin » se tient un conseil des grands prêtres et des anciens (Mt) et de tout le Sanhédrin (Mc et Lc) puis Jésus est conduit devant Pilate (synoptiques). Selon Jn, Jésus est conduit jusqu'au prétoire, avec la précision suivante : « et eux-mêmes n'entrèrent pas dans le prétoire afin de ne pas se souiller, mais de (pouvoir) manger la Pâque », qui résulte du fait que le repas de Pâque est encore à venir. L'intention de Jn est avant tout théologique : il s'agit de montrer que Jésus lui-même est l'agneau qui va être immolé. Nous disposons en conséquence de deux scénarios.

On ne considérera que les évangiles canoniques. Dans l'évangile apocryphe de Pierre, Jésus est conduit devant Hérode. C'est lui qui condamne Jésus, et les Juifs qui le crucifient, tandis que Pilate se lave les mains.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Vu qu'il est question des textes et non de leurs auteurs présumés, les évangiles de Matthieu, Marc, Luc et Jean seront désignés par les sigles habituels Mt, Mc, Lc et Jn.

#### 1. Le scénario synoptique

Il est assez bref. Pilate interroge tout de suite Jésus: « Tu es le roi des Juifs? Réponse: Tu (le) dis ». Une petite nuance se manifeste alors: dans le récit très bref de Mt repris par Mc, il n'est pas indiqué d'où Pilate tient cette information. Le 23,2 intercale alors une glose explicative<sup>3</sup>: ils commencèrent à l'accuser, disant « nous avons trouvé celui-ci excitant notre nation à la révolte, et empêchant de donner le tribut à César, et se disant être Christ, Roi ».

Pilate se moque bien de la revendication de Christ. Sait-il seulement ce que ce terme signifie? En revanche, les mots « exciter », « révolte », « tribut à César » et « Roi » sont de nature à le piquer au vif. Cette accusation formulée par les Juifs à l'encontre de Jésus est de nature politique, avec pour objectif évident d'influencer Pilate. Effectivement, au mot « Roi », Pilate réagit et pose immédiatement la question. Mt et Lc évoquent les accusations sans les détailler, et celles-ci interviennent après la réponse de Jésus, ce qui permet à Pilate d'être surpris de son silence. Il a d'ailleurs matière à s'étonner : il suffirait à Jésus de répondre tout simplement que rien dans son comportement jusqu'à présent, ni dans ses intentions, n'est de nature à contrarier ou à inquiéter les Romains.

À nouveau, Lc 23,5 intercale une glose explicative : les accusateurs insistent en disant qu'il soulève le peuple, jusqu'à présent en Galilée et maintenant ici, en Judée. Ce verset suit une première réaction de Pilate qui dit ne trouver aucun motif de condamnation chez cet homme. Ce verset, inconnu de Mt et de Mc, a un parallèle dans Jn, ce qui est un indice assez fort de révision harmonisante ultérieure.

En résumé, selon les évangiles synoptiques, Jésus est conduit devant Pilate et mis en accusation par ses compatriotes. Pilate lui demande de confirmer ou de démentir et s'étonne que Jésus se défende si peu.

#### 2. Le scénario johannique

Il est plus long et entrecoupé d'explications. Pilate a été prévenu que les représentants des autorités juives lui amenaient un accusé, mais qu'il ne leur était pas possible d'entrer dans le prétoire à sa rencontre. C'est donc lui qui doit sortir pour leur demander quelles accusations ils portent contre cet homme qu'ils lui ont amené. Ils lui répondent qu'il s'agit d'un malfaiteur, mais sans donner davantage de précisions. Pilate, qui a compris qu'il s'agit d'un conflit entre juifs, leur dit de s'en

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cette glose nous suggère que cet évangile est plus tardif ou qu'il a fait l'objet d'une surcharge.

occuper. Mais les prêtres répondent que c'est une affaire passible de mort et que de ce fait, elle requiert donc son intervention.

Pilate retourne alors au prétoire et fait venir Jésus pour l'interroger. Les deux hommes sont seuls<sup>4</sup> pendant la durée de l'interrogatoire. Comme dans le scénario synoptique, Pilate en vient tout de suite à la question : « tu es le roi des Juifs ? ». Pourtant, il n'est question chez Jn d'aucun motif d'accusation sinon d'être un malfaiteur. Il nous faut donc imaginer qu'on l'a renseigné préalablement sur ce point, bien que cela ne figure pas dans le texte de Jn. Mais au lieu de répondre sobrement « tu (le) dis », Jésus s'engage dans une discussion : « le dis-tu de toi-même ou d'autres te l'ont-ils dit de moi ? ». La discussion se poursuit et prend une tournure théologico-philosophique, jusqu'à la conclusion de Pilate, dubitatif : « qu'est-ce que la vérité ? » C'est donc un Pilate plutôt décontracté qui ressort informer les Juifs qui attendent toujours à l'extérieur qu'il n'a trouvé aucun motif de condamnation pour cet homme.

On mesure donc bien les nuances. En Mc, l'épisode de l'interrogatoire est particulièrement court puisqu'il ne fait l'objet que de trois versets (Mc 15, 2-5) avant de passer à l'épisode Barrabas. Mt 27,11-14 dit exactement la même chose. Le est plus long et intercale des versets explicatifs dans l'intention de donner à Pilate des motifs politiques et de favoriser l'établissement d'un dialogue. Il ajoute notamment que Jésus a débuté son enseignement en Galilée, ce qui permet à Pilate de rebondir : « l'homme est-il un Galiléen ? » et de le renvoyer vers Hérode. Le réviseur lucanien est un bon scénariste.

## L'épisode Hérode

Selon Lc seulement, Pilate renvoie donc Jésus vers Hérode<sup>5</sup> (Lc 23,6-12) qui se trouve à ce moment à Jérusalem, sans doute en raison de la Pâque. Hérode a déjà entendu parler de Jésus et cela l'intéresse de le rencontrer. Il espère notamment voir ces fameux « signes » dont on lui a parlé. Mais les autorités juives prennent tout de suite les affaires en main et accusent Jésus qui ne répond rien et ne fait rien. Déçu de la tournure prise par l'entretien, « Hérode, avec la troupe, le dédaigne. Il le bafoue, le revêt d'un vêtement somptueux et le renvoie à Pilate ». Lc ajoute que par la suite,

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> On peut donc s'interroger sur la source de l'auteur de ce récit.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Faut-il y voir un écho de l'évangile de Pierre ? Le prologue de Lc fait état de sources antérieures. Une tradition évoquant cette rencontre aurait-elle pu être reprise par Lc et développée dans l'apocryphe de Pierre ?

les liens entre Hérode et Pilate devinrent amicaux alors qu'ils étaient tendus jusqu'à présent.

Cette visite qui vient s'intercaler entre l'interrogatoire par Pilate et l'épisode Barabbas est une source de difficultés. Elle s'inscrit mal dans la chronologie synoptique. Même si le palais d'Hérode n'est pas très éloigné du prétoire où se trouve Pilate, il faut quand même compter le temps du déplacement, celui de l'interrogatoire, des accusations et des moqueries, et bien entendu le chemin du retour. Et pendant ce temps, Pilate attend patiemment. Tout cela nous apprend quoi? On peut se demander ce qu'apporte cet épisode que Lc est le seul à relater, sinon montrer que les autorités juives sont acharnées à perdre Jésus et qu'il est vraiment rejeté de tous.

Il fait peu de doute que cette visite à Hérode Antipas n'a aucune prétention historique.

#### Barabbas et la condamnation

Le scénario lucanien nous oblige à considérer deux comparutions distinctes devant Pilate, entrecoupées par la visite chez Hérode. La première était un interrogatoire succinct, la seconde comprend l'épisode Barabbas et la condamnation. Chez Mt et Mc, ces deux parties s'enchaînent directement.

<u>1. Scénario synoptique</u>: Mc est expéditif. Jésus est interrogé, ne dit rien et Pilate s'en étonne. Il propose alors aux Juifs par deux fois de relâcher, soit Barabbas, soit Jésus dit le Roi des Juifs<sup>6</sup> (Mc 15,9 et Mc 15,12). Devant l'insistance de la foule, Pilate relâche Barabbas et livre Jésus pour qu'il soit flagellé et crucifié.

Mt reprend le même épisode et ajoute les doutes de la femme de Pilate qui invite son mari à la prudence face à « ce juste », ce qui conduit Pilate à s'en laver les mains 7 et les Juifs à dire « que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ». Il est clair que Mc est pilote et que Mt a ajouté des gloses.

Le poursuit dans la logique de son scénario : Pilate dit qu'il n'a aucun grief contre Jésus et Hérode non plus ; il va donc le châtier (pourquoi ?) et le renvoyer, mais pas le tuer. On lui réclame alors la libération de Barabbas et donc implicitement

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Il est difficile de déterminer si βασιλεα των **ιουδαιων** désigne le roi des juifs ou des Judéens.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Évangile de Pierre : « parmi les Juifs, personne ne se lava les mains, ni Hérode, ni aucun de ses juges. Et comme ils ne voulaient pas se les laver, Pilate se leva (pour s'en aller) ».

la mort de Jésus. Pilate défend à nouveau Jésus. La foule vocifère à nouveau et, sous la pression, Pilate cède.

- 2. Scénario johannique : chez Jn aussi tout se déroule d'un seul tenant, avec une scénographie particulière puisque la proximité de la Pâque oblige un Pilate décidément bien complaisant à des allers-retours entre le prétoire et ses abords :
- Il sort une première fois pour s'enquérir du problème, retourne au prétoire, fait venir Jésus et l'interroge longuement en tête-à-tête.
- Il sort à nouveau à la rencontre des autorités juives pour leur dire qu'il n'a trouvé en lui aucun crime, et se heurte alors à des protestations. Comme la coutume veut qu'on relâche un condamné, il demande s'il doit relâcher Jésus. On lui répond qu'il faut relâcher Barabbas. Pilate retourne au prétoire où est resté Jésus et le livre à ses soldats : s'ensuit un épisode «romain» comprenant flagellation, couronne d'épines, moqueries, gifles et vêtement de pourpre.
- Pilate sort une troisième fois et redit aux Juifs qu'il n'a trouvé aucun crime en lui. « *Voici l'homme* ». Pilate espère-t-il à ce moment que les autorités juives vont s'en tenir là? Non, on réclame de lui une crucifixion. Pilate demande aux accusateurs de le crucifier eux-mêmes puisqu'il ne trouve pas de crime en lui. Les Juifs insistent. Pilate interpelle Jésus qui s'obstine à ne pas se défendre. Les Juifs redoublent de cris. On est à la 6e heure, Pilate jette l'éponge, « leur » livre Jésus et fait rédiger le titulus.

À lire attentivement l'évangile de Jn, on s'aperçoit d'une ambiguïté sans doute volontaire : Pilate livre Jésus aux Juifs qui le conduisent au lieu du supplice. Et là, en présence des soldats (les soldats romains ou les soldats du temple ?), Jésus est crucifié, apparemment par les Juifs<sup>8</sup>.

Dans l'ensemble, l'histoire est la même : Pilate est persuadé de l'innocence de Jésus, mais finit par céder devant l'acharnement des autorités religieuses. Effectivement, pourquoi risquer un incident un tel jour de fête alors que l'accusé s'est obstiné à ne pas se défendre ?

Si chaque évangile, lu individuellement, présente un scénario qui se tient, dans le détail et sur le plan de l'historicité, rien ne va plus.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le détail des attestations figure au <u>chapitre 10 : Cruci-Fiction</u>

## L'heure et l'année

Selon Jn, tout débute « au petit jour » et Pilate livre Jésus à la 6e heure, c'est-àdire à midi. On est à l'équinoxe : tout s'est donc passé en presque six heures. Dans le récit johannique, il n'y a rien d'invraisemblable du point de vue de la chronologie.

Selon les synoptiques, la chronologie proposée est intenable : Jésus est crucifié trois heures plus tôt, à 9 h du matin. Jésus a comparu devant le grand prêtre et le sanhédrin au petit jour, puis chez Pilate, et selon Lc, chez Hérode et à nouveau chez Pilate. Nous sommes au premier jour de la Pâque juive, le repas de Pessah a eu lieu la veille et Jésus a été arrêté de nuit. C'est en pleine nuit qu'il a été conduit chez le grand prêtre et a comparu devant le sanhédrin à deux reprises. Puis on a tiré du lit au petit matin le préfet Pilate et Hérode, et « à la 3e heure », Jésus est déjà en croix. Le scénario de Mc et de Mt était déjà improbable, celui de Lc est impossible.

Les quatre évangiles sont en accord sur deux points : Jésus a été arrêté dans la nuit de jeudi à vendredi, après le dernier repas, et a été condamné et crucifié dans la foulée, peu avant le sabbat qui débute le vendredi au coucher du soleil. Mais selon les synoptiques, nous sommes le vendredi 15 nisan, et selon Jn, le vendredi 14 nisan.

En conséquence, l'année est nécessairement différente dans les deux versions. Selon la chronologie synoptique, nous sommes probablement le vendredi 7 avril 30 et selon celle de Jn, le vendredi 3 avril 33. Une dizaine d'années plus tard, Paul est censé avoir commencé sa prédication auprès des premières églises chrétiennes, et personne ne semble connaître la date exacte de la mort et de la résurrection du Sauveur. Les lettres de Paul ignorent même le nom de Pilate.

# Conclusion

Les événements de la Passion fourmillent d'incertitudes et de contradictions portant sur le jour et l'année, sans parler des événements extraordinaires qui interviennent lors de la crucifixion. L'exécution de Jésus et donc sa comparution préalable devant Pilate constituent pourtant les rares éléments à prétention historique revendiqués par l'église et susceptibles d'être datés, car la présence de Pilate entre les années 26 et 36 est bien attestée par l'histoire, ainsi que l'existence à la même époque d'Hérode Antipas, d'Anne et de Caïphe.

Cette comparution de Jésus devant Pilate devrait donc en toute logique pouvoir apporter une base historique solide. Il n'en est rien : les scénarios sont divergents, Lc est seul à faire intervenir Hérode, il y a des différences sur l'heure, et la chronologie globale en trois heures de la version synoptique est intenable. De plus, la date du 15 nisan ne se prête pas aux différents événements relatés, sans parler de la possibilité d'une réunion du sanhédrin pendant la nuit.

On ajoutera que plusieurs des scènes qui nous sont racontées dans le détail, notamment les dialogues précis n'ont aucun témoin, notamment l'interrogatoire de Jésus dans le prétoire selon le scénario johannique. Il en était de même lors de l'agonie de Gethsemani quand Jésus est saisi de doute alors que ses disciples dorment. L'intention théologique est omniprésente, à grand renfort de citations de l'Ancien Testament. La vraisemblance historique, elle, n'est nulle part.

D'une manière générale, qui a donc bien pu rendre compte de ces événements et servir de source aux récits évangéliques ?

Selon Mt 26,56, « *Alors tous les disciples l'abandonnant s'enfuirent* » lors de son arrestation. Qui a suivi Jésus chez le grand prêtre ? Pierre, qui le renie et qui sort (Mt et Lc) ou qui s'enfuit (Mc) ?

La suite des événements se déroule également sans témoins : les outrages chez le grand prêtre, la traduction de Jésus devant le Sanhédrin, sa comparution devant Pilate et devant Hérode.

Est-il vraisemblable que les évangiles nous relatent fidèlement des événements au point de nous donner le détail des conversations en tête-à-tête, silences compris, alors qu'ils sont incapables de s'entendre sur l'année d'un événement public et spectaculaire? Nous sommes clairement dans le cadre d'un récit à vocation théologique et allégorique, comme ce qui précède et ce qui suit.

Il convient également de garder à l'esprit que tous ces textes ont été élaborés dans un état d'esprit oriental, tout fait de symbolique, et qu'ils étaient sans doute destinés à être interprétés selon les habitudes juives. La prétention occidentale ultérieure à l'historicité de ces récits apologétiques se heurte à la simple étude des sources.